

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2009

Etaient présents : Mesdames MAGNOLER, THOMAS, VERCRUYSSSE, CORDIER.
Messieurs COLLETTE, POULAIN, WRZOCOL, DUCROCQ, MESSIO, TOFFIN,
PARROT, BARRUET, LEHMANN, LAURENT.

Etait absent excusé : Monsieur MELO.

Secrétaire de séance : Monsieur PARROT.

Lecture est faite du compte rendu de la réunion précédente. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ACQUISITION DU TERRAIN LESUEUR :

Monsieur le Maire prend la parole et informe que les parcelles appartiennent aujourd'hui au domaine. Il signale l'importance de l'acquisition de ces terrains dans l'optique des projets et en particulier du projet des jardins familiaux.

Monsieur le Maire rend compte de son rendez-vous avec la Direction Départementale de l'Equipeement (DDE).

Il signale deux moyens de financement, soit par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) qui dépend du Conseil Général, soit par une inscription au budget.

On peut adhérer à EPFLO tout en restant maître d'œuvre de l'opération.

Monsieur le Maire signale un futur rendez-vous avec l'OPAC.

Monsieur le Maire fait lecture du modèle de projet de délibération.

Madame THOMAS souligne que le recours à l'EPFLO pour le montage de l'opération ne doit pas conduire à une taxation injuste pour les habitants.

Monsieur POULAIN signale que cette opération profite à l'ensemble des habitants de la commune.

Monsieur DUCROCQ s'étonne que l'état soit propriétaire du terrain et rappelle que la commune suite à des dépenses d'entretien et de destruction est en droit de demander que ces dépenses soient incluses dans le calcul du prix de vente.

Passage au vote et adoption à l'unanimité.

ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UNE PARTIE DU PERSONNEL TECHNIQUE :

Monsieur le Maire indique que les besoins en temps de travail sont différents selon les saisons. Il propose donc une annualisation du temps de travail pour une partie du personnel technique (deux personnes) alors que la troisième personne garde les horaires d'aujourd'hui. Il informe le conseil de l'accord de cette mesure par le personnel.

Le compte rendu du travail effectué à la semaine est mis en route et visible en mairie.

Passage au vote et adoption à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux de la Mare rue du Bois du Jonc : Informations sur les travaux en cours. Monsieur POULAIN signale qu'il va être prévu au budget primitif 4000 € pour les frais de géomètre et l'achat de la clôture.

Elagage des arbres : Monsieur le Maire signale qu'une nacelle a été louée une semaine au prix de 900 € pour couper les arbres le long de la plaine des jeux, chemin de Bazicourt et route de Flandres.

PVR : Monsieur MESSIO informe d'une délibération datant de 2005 qui est toujours valable. Monsieur MESSIO donne des explications sur la PVR et propose la création d'une commission « PVR ».

Le Conseil Municipal est d'accord. Elle comprendra notamment les membres de la commission des permis de construire ainsi que Messieurs POULAIN et MESSIO.

Travaux du cimetière : Monsieur MESSIO signale que les allées du cimetière sont terminées depuis la semaine dernière. Il a été créé une nouvelle allée dans le nouveau cimetière.

L'accès principal n'ayant pas été bien exécuté par l'entreprise SCREG, cela a été refait.

Le portail a aussi été réparé.

Pour 2009 une enveloppe sera prévue pour terminer complètement les travaux du cimetière.

Curage du Marais : Monsieur MESSIO signale que les travaux dus par le Conseil Général ont été fait il y a une quinzaine de jours.

Le curage du fossé le long de la RD 1017 a été exécuté jusqu'à la propriété DELAYEN.

Il reste le curage du fossé rue du Marais à faire.

Monsieur MESSIO propose la démonstration d'un broyeur de branches par la Société ARC.

Monsieur COLLETTE signale qu'il a demandé un devis à un bûcheron pour couper l'épicéa qu'il y a devant l'école (épicéa malade donc dangereux) ainsi que 5 arbres rue du Poncelet.

Feux tricolores devant l'école : Ces feux ne fonctionnent pas correctement et posent des soucis de circulation. Monsieur MESSIO explique pourquoi cette situation persiste, et demande avis au Conseil Municipal. Il propose une solution pour rétablir une circulation classique et baisser les nuisances des riverains. Cette solution après deux devis, coûte environ 6000 €.

Il demande avis au Conseil Municipal sur des travaux immédiats ou des travaux avec la 3^{ème} tranche de travaux prévus sur la RD10.

Monsieur TOFFIN fait part de la position de la commission sécurité qui est la suivante : les travaux doivent se faire tout de suite.

Monsieur PARROT demande si les feux fonctionnent en mode manuel. Monsieur MESSIO répond que oui, et que la sécurité est garantie.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent alors à Monsieur le Maire de bien vouloir demander que les agents municipaux utilisent le feu rouge en mode manuel pour optimiser la sécurité dans le cadre de leur travail.

Monsieur le Maire est d'accord.

L'avis du conseil est d'intégrer ce coût dans la 3^{ème} tranche des travaux pour bénéficier d'une réduction du coût des travaux.

Syndicat des eaux usées : Monsieur POULAIN revient sur un des sujets du dernier conseil municipal et donne diverses informations.

Suite à des factures en augmentation, Monsieur POULAIN informe de l'apparition d'une nouvelle taxe mise en place par le parlement.

Monsieur le Maire informe d'une demande de rendez-vous avec Monsieur COULLARE Président du SITTEUR.

Cantine : Monsieur BARRUET nous signale que les demandes de subvention ont été faites et que l'on est en attente des décisions.

Le prix pour les repas et le choix des prestataires sont en débat dans les commissions concernées.

Une visite dans deux centres de production va se faire rapidement.

Monsieur COLLETTE nous informe qu'il y a à disposition des habitants de la commune des photos aériennes de St-Martin-Longueau présentées sous forme de set de table vendues au prix unitaire de 8 €.

Monsieur COLLETTE signale que le personnel technique a commencé le transfert du labo photo et de la salle de travaux manuels à l'école. Un employé communal de Bazicourt vient aider deux fois par semaine.

Course du 31 mai : Monsieur BARRUET signale que 300 jeunes seront présents ce jour dans la commune. Il y aura 3 circuits sur St-Martin ainsi que divers ateliers jeux sur la plaine de jeux.

Sports et Loisirs sera partenaire pour la restauration, buvette associé avec le Club des Mésanges.

Monsieur COLLETTE informe les conseillers qu'un rendez-vous est donné le 19 mars 2009 à 11 h au Monument aux Morts pour l'anniversaire du Cessez le feu. Cette manifestation est organisée par la FNACA.

La commission des finances est prévue le 19 mars 2009 à 19 h 00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 30.